



Cofinancé par l'Union européenne



coopération
allemande

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Better Migration Management
Horn of Africa



Améliorer la gestion des flux migratoires (programme BMM) à Djibouti

Contexte

Étant donné sa position stratégique entre l'Afrique de l'Est et les États du Golfe, Djibouti est un pays de transit clé pour les flux migratoires traversant le golfe d'Aden et la mer Rouge. Provenant majoritairement d'Éthiopie et de Somalie, la plupart des migrant·e·s partent pour l'Arabie saoudite et le Golfe à la recherche de meilleurs moyens de subsistance. Depuis la résurgence du conflit au Yémen en 2015, Djibouti accueille également des réfugié·e·s yéménites. Récemment, Djibouti a été confronté à un afflux de migrants, principalement des Éthiopiens. En 2021, environ 90 000 migrants ont transité par Djibouti, dont quelque 10 500 qui sont rentrés des pays du Golfe vers leur pays d'origine (OIM, 2021).

Sur près d'un million de personnes vivant à Djibouti, 12 % sont des migrant·e·s (ONU, 2020). Par nécessité, beaucoup voyagent clandestinement, sans visa ni documents en règle, ce qui les rend plus vulnérables à l'exploitation économique et aux abus physiques et sexuels. Étant donné que



Nom	Améliorer la gestion des flux migratoires (BMM)
Partenaire politique en Djibouti	Ministre de l'Intérieur
Durée	Avril 2016 à Septembre 2022
Organisation d'exécution	CIVIPOL, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Expertise France et département italien de la sécurité publique étaient également des partenaires de mise en œuvre dans la phase I. La GIZ dirige le partenariat de mise en œuvre.

47,4 % des migrant·e·s sont des femmes et 22,7 % des mineur·e·s, il est impératif de mettre en place des mesures de protection efficaces. En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreux migrants

Implemented by





éthiopiens se sont retrouvés bloqués à Djibouti pendant leur voyage vers le Moyen-Orient.

En 2016, l'Union européenne (UE) et l'Allemagne ont créé et financé le programme Améliorer la gestion des flux migratoires (BMM « Better Migration Management » en anglais) pour une meilleure gestion de la migration dans la Corne de l'Afrique. Le programme soutient le gouvernement djiboutien dans ses efforts pour élaborer et améliorer ses politiques et ses cadres migratoires nationaux et pour contribuer à la gouvernance migratoire régionale. Il travaille en coordination étroite avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine (UA).

Djibouti a déjà obtenu quelques succès dans la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains. La coordination interinstitutionnelle dans le domaine de la migration a opté pour une approche pangouvernementale. Avec l'appui du programme BMM, les garde-côtes du Somaliland et de Djibouti ont signé un aide-mémoire sur l'efficacité de la coopération maritime afin de lutter contre le trafic de migrant·e·s et la traite d'êtres humains en mer et de mettre en place des mesures de protection appropriées pour les victimes de la traite. Le programme a offert aux agents du maintien de l'ordre des formations sur le thème des enquêtes et des poursuites liées à la traite et au trafic d'êtres humains. Il a également formé des douaniers et d'autres premiers intervenants de la police, de l'immigration, des douanes et des organisations de la société civile (OSC) pour les aider à identifier et à porter assistance aux migrant·e·s vulnérables et à les orienter vers des refuges appropriés et vers de meilleurs prestataires de services capables de leur fournir une aide juridique, médicale et psychosociale. À Obock, le ministère de la Santé, avec l'aide du BMM, a ouvert un poste de santé au sein du

Centre de réponse aux migrations dans lequel les migrant·e·s bénéficient d'une assistance médicale et psychosociale, d'un hébergement et de conseils.

Le BMM a également instauré un système de visa électronique pour garantir l'uniformité de l'accès et de l'approbation des visas djiboutiens. Un système d'information et d'analyse des données relatives aux migrations (MIDAS) a été mis en place pour simplifier les procédures, analyser les tendances migratoires, détecter la criminalité et soutenir plus efficacement les migrant·e·s. Le BMM a, en outre, facilité la participation d'organisations djiboutiennes de la société civile au Forum régional des organisations de la société civile pour promouvoir une migration sûre et équitable.

Pour garantir la sécurité de la migration, il faudra toutefois continuer à améliorer le cadre de protection global. La législation et les politiques concernées doivent être réformées, les infrastructures améliorées et la coopération transfrontalière renforcée. Des systèmes d'orientation efficaces doivent également être mis en place pour aider et protéger les migrant·e·s vulnérables.

Approches et activités du BMM

Le programme a pour objectif de permettre aux autorités et aux institutions nationales de faciliter une migration sûre, organisée et régulière et de lutter efficacement contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrant·e·s dans et depuis la région de la Corne de l'Afrique, en utilisant une approche basée sur les droits humains. Les activités portent sur trois domaines interconnectés : gouvernance de la migration, protection et institutions efficaces pour lutter contre la traite et le trafic. À Djibouti, le BMM travaille en partenariat avec le ministère de l'Intérieur. Sur la base des résultats de la phase I du programme, le BMM II vise à consolider une approche nationale, régionale et intégrée de la



Des conférences régionales sur des sujets tels que la lutte contre la traite ont renforcé la coopération entre les pays. ©GIZ/Sari Omer

gestion des migrations et à garantir sa pérennité au-delà de la durée du programme. Le personnel du programme coordonne étroitement ses activités avec celles d'autres organisations et projets internationaux financés par l'UE et par d'autres donateurs à Djibouti afin de créer des synergies et d'éviter les doubles emplois.

Gouvernance de la migration

Le BMM continue à aider le gouvernement de Djibouti à mettre en place le Bureau de coordination nationale pour la migration. Ce bureau coordonnera la gestion de la migration et luttera contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrant·e·s avec les autorités de Djibouti à différents niveaux. Au niveau local, le projet renforcera le rôle des préfectures qui supervisent la coordination de la gestion de la migration dans et entre leurs sous-régions respectives. Un modèle d'organisation des préfectures a déjà été rédigé et les comités locaux de coordination seront établis au cours de la phase II.

Dans le sillage de la phase I, le développement du profil migratoire national de Djibouti se poursuit en coopération avec le ministère des Affaires sociales et le ministère des Femmes et des Affaires familiales afin d'y inclure des données qualitatives et quantitatives. Il fera également état d'autres données provenant de deux études menées par le programme sur les migrant·e·s qui résident à Djibouti-ville et sur leur couverture de santé dans le pays.



Le BMM a déjà conseillé le gouvernement djiboutien sur la façon de mettre en œuvre les deux protocoles à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (CTO) : Anti-traite des personnes et Trafic illicite des migrants. La phase II devrait permettre de les ratifier et de les mettre en œuvre. En outre, un appui-conseil a été dispensé dans le cadre de consultations nationales relatives à la signature du Pacte mondial



Le BMM a appuyé l'ouverture d'un nouveau poste-frontière à Balho, au niveau de la frontière avec l'Éthiopie, et renforcera la coopération. ©GIZ/Mulugeta Gebrekidane

pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le programme continuera à former les principaux acteurs nationaux à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du Pacte mondial et à la publication d'évaluations périodiques.

Le BMM œuvre également en faveur d'une coopération transfrontalière sur la migration régulière et clandestine entre Djibouti et l'Éthiopie. Les deux pays sont confrontés à de graves difficultés liées à la traite et au trafic de migrant·e·s en raison des nombreux réseaux criminels qui sont établis et actifs le long du trajet. Les femmes, les filles, les garçons et les hommes sont vulnérables à l'exploitation et à la torture qui font partie des différentes formes de la traite nationale et internationale d'êtres humains. En septembre 2020, un nouveau point d'entrée a été ouvert à proximité de la ville de Balho à la frontière nord avec l'Éthiopie. Il s'agit du troisième point d'entrée officiel entre les deux pays. Il a pour but de lutter contre le manque d'infrastructures transfrontalières, de favoriser le commerce et de créer des emplois.

Institutions efficaces pour lutter contre la traite et le trafic

Le BMM améliore l'efficacité des institutions qui appliquent la législation et les politiques révisées sur la migration. À Djibouti, le programme conseille le ministère de l'Intérieur sur l'élaboration d'une stratégie nationale permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Pacte mondial sur la migration. Le programme encourage la coopération transfrontalière entre Djibouti et l'Éthiopie ainsi que la coopération interinstitutionnelle entre les procureurs et les agences nationales de maintien de l'ordre sur les affaires de traite et de trafic d'êtres humains : il s'agit

notamment d'établir des procédures standards et de fournir des équipements pour la collecte des indices. Après avoir évalué les cursus existants à Djibouti, le BMM a créé un cursus intitulé « Enquêter sur la traite des personnes et le trafic de migrants » qui est conforme au cadre international et qui s'appuie sur des approches et réponses basées sur les droits humains en matière d'application des lois et de justice pénale, avec notamment une approche fortement axée sur les victimes. Le cursus sera intégré de manière permanente à la formation générale offerte par l'Académie de police, l'Académie de gendarmerie, l'École internationale de perfectionnement à la pratique de la police judiciaire et l'École des garde-côtes. Le programme forme également des fonctionnaires de police et de gendarmerie ainsi que des garde-côtes afin qu'ils deviennent eux-mêmes formateurs.

Le BMM a créé un groupe de travail avec des représentants de la police, de la gendarmerie, de la garde côtière et de la justice pour favoriser les échanges et la coopération dans le domaine de la traite et du trafic d'êtres humains. Une unité spéciale sera, en outre, créée pour lutter contre la traite et le trafic d'êtres humains au sein du bureau du procureur de la République. Des fonctionnaires des autorités frontalières et des services de l'immigration sont également formés à la gestion intégrée des frontières de manière à favoriser les migrations sûres et légales.

Le BMM aide la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) de Djibouti à protéger et à promouvoir les droits humains dans le secteur de la migration. Un protocole d'accord de coopération conjoint pour la protection des droits humains a été signé par le CNDH, les agences de maintien de l'ordre et 13 OSC locales dans le but de renforcer les droits humains.



Le programme a également contribué à la création de centres d'information gérés par le CNDH dans les cinq régions du pays (Tadjourah, Dikhil, Arta, Ali-Sabieh, et Obock). Ces centres, qui font office de guichets uniques, proposent des informations et des possibilités d'échange sur les droits humains et la migration. Ils offrent des services d'orientation destinés aux personnes vulnérables et enregistrent, contrôlent et assurent le suivi des atteintes aux droits humains. Les migrant·e·s peuvent déposer leurs plaintes auprès de ces centres. Des campagnes d'information sur les droits des migrant·e·s et le service de plainte et de recours contre les violations de ces droits pour les migrant·e·s et les communautés locales sont en cours. En outre, le programme soutient l'engagement du CNDH dans le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme. Un groupe de travail ayant vocation à développer des solutions durables pour protéger les droits des migrant·e·s dans la région a été créé pour les institutions des droits humains dans les pays partenaires du BMM.

Protection

Le BMM contribue à améliorer l'assistance et la protection des migrant·e·s vulnérables et des victimes de la traite à Djibouti. Le programme soutient le gouvernement dans la mise en œuvre d'une structure d'orientation et fournit à tous les acteurs concernés dans les régions une formation pour aider efficacement les migrant·e·s vulnérables et les victimes de la traite. Il les oriente également vers des services appropriés tels que refuges, services d'aide juridique et services de soutien médical et psychosocial. Du matériel d'information a été produit pour familiariser les premiers intervenants avec la structure d'orientation.

Dans la phase I, le BMM a recensé et vérifié les services essentiels offerts pour les victimes de la traite et les migrant·e·s vulnérables par 30 prestataires opérant à Djibouti. Les informations sont mises à disposition sous forme numérique pour les acteurs du système d'orientation et seront hébergées par l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARS).

Au cours de la phase I, le BMM a élaboré un plan spécifique de renforcement des capacités pour les OSC de la Corne de l'Afrique et met actuellement en œuvre des formations sur différents sujets tels que la planification stratégique, la gestion de projet, la collecte de fonds et la budgétisation. Le programme soutient également l'élaboration d'une stratégie pour les OSC, qui vise à soutenir les migrant·e·s vulnérables et les victimes de la traite ainsi qu'à



Le programme aide également les organisations de la société civile à sensibiliser. ©GIZ/Omar Saad

renforcer une coalition nationale d'OSC afin de favoriser leurs échanges et leur coopération.

Le BMM entend développer des solutions durables en collaboration avec le gouvernement djiboutien.

Le programme impliquera les acteurs concernés du secteur privé, du secteur public et de la société civile dans des dialogues multipartites sur la formation professionnelle et les possibilités d'emploi pour les migrant·e·s.

Résultats (Avril 2016 – Septembre 2021)



1 100 représentants étatiques ont apporté leurs soutiens à l'amélioration de la gestion coordonnée des migrations et au renforcement des politiques migratoires nationales, de la législation et de la coopération transfrontalière.



Les activités de sensibilisation du public sur la traite des êtres humains et les droits des migrant·e·s ont permis de sensibiliser **18 900** de personnes potentiellement.



36 mesures de renforcement des capacités pour **589** acteurs étatiques et non étatiques mises en œuvre dans le domaine des enquêtes et des poursuites relatives à la traite des êtres humains, de la gestion intégrée des frontières et de l'orientation des migrant·e·s vers les services.



6 300 vulnérables ont bénéficié d'une assistance incluant migrant·e·s vulnérables ont bénéficié d'une assistance directe incluant la fourniture d'un hébergement, de services de base et de soins médicaux (phase I uniquement).

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet Better Migration Management Programme
Rue de la Charité 33 / Liefdadigheidsstraat 33
1210 Bruxelles/Brussels
Belgique/België

Contact Sabine Wenz, Directeur de programme
Email: sabine.wenz@giz.de
[Phase II EUTF Site Internet](#)
[Phase I EUTF Site Internet](#)
[GIZ Site Internet](#)

Contact BMM Bureau régional Éthiopie / Djibouti
Pierre.Jaubert@giz.de

Concept/mise en page GIZ/Ira Olaleye

Crédits photos GIZ

Le programme est cofinancé par l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Lieu et date de parution Janvier 2022, Bruxelles